

L'éditorial du Maire : Gérard LABRIET



Articles spéciaux :

- élection municipale du 9 mars
- élection du Maire et de ses Adjoints le 15 mars
- élection du Président de la CCPR le 17 avril

Editorial du Maire 1
 Elections communales 1
 Election du Maire et de ses adjoints 2
 Elections à la CCPR 2
 Les fonctions des conseillers 3
 Le trombinoscope 4
 Cpte rendus de CM 5&6
 Pêle-mêle 7
 Les écoles 8

Chers concitoyens ;
 Les élections municipales de mars 2008 ont pourvu Triors d'un conseil municipal en partie renouvelé.

A. Chabert-Bontoux, A. Bonnet, F. Deroux, G. Derville et J.P.Cotte, nouveaux élus, sont à remercier et à encourager pour leur engagement au service de notre commune. Avec J.Deleigne, G.Leydier, A.Lambert, A.Coustaury, P.Coléon et G.Labriet, conseillers sortants réélus, ils composent le nouveau conseil municipal de Triors. Le conseil s'est mis au travail pour les six années à venir et, à cette fin, nous nous sommes répartis les tâches au sein des diverses commissions municipales ou intercommunales (voir plus bas l'article qui s'y rapporte).

"Tous ensemble, Dynamiques"

est la devise de notre nouvelle équipe municipale. La commission "Information" a repris immédiatement cette devise à son compte, et nous offre un bulletin rénové, volontairement plus interactif, plus lisible, dont j'espère qu'il vous séduira aussi. En ce début de mandat, je formule le souhait que notre équipe s'approprie effectivement cette devise pour mener à bien les projets destinés à préparer l'avenir de notre commune et de son cadre de vie, tout en préservant des valeurs telles que la convivialité, la solidarité, la simplicité qui caractérisent la vie à Triors.

Je profite de cet éditorial pour remercier l'équipe municipale précédente pour le travail accompli.

Pendant 7 ans, celle-ci s'est fortement investie, que ce soit dans des projets importants pour le futur de notre commune (l'aménagement du centre du village...), ou "au quotidien" pour tenter d'améliorer notre cadre de vie.

Je souhaite à M.Rogé, R.Coindre, M.Valot, S.Rillet et F.Rousset, qui ne sont plus au conseil municipal, bon vent et bonne route dans leurs projets futurs.

Enfin, je remercie, au nom de notre nouvelle équipe, les Triorais pour leur marque de confiance.

Gérard LABRIET

Elections Municipales 2008, résultats

scrutin 1 ^{er} tour	2001, pour info		9 mars 2008	
électeurs inscrits	389	%	434	%
votants	309	79%	336	77%
nuls	12	4%	7	2%
exprimés	297	96%	329	98%

Liste		2008	%	résultat 2008
Bonnet Agnès		315	96%	élue
Chabert-Bontoux Annie		269	82%	élue
Coléon Pierre	conseiller sortant	224	68%	élu
Cotte Jean Pierre		242	74%	élu
Coustaury Alain	conseiller sortant	245	74%	élu
Deleigne Jacques	Adjoint sortant	257	78%	élu
Deroux Françoise		294	89%	élue
Derville Guillaume		265	81%	élu
Labriet Gérard	Maire sortant	286	87%	élu
Lambert André	conseiller sortant	320	97%	élu
Leydier Guy	1er Adjoint sortant	242	74%	élu
Rousset Fabrice	conseiller sortant	196	60%	non élu
Zecevitch Christophe		159	48%	non élu

La nouvelle équipe de 11 conseillers a été renouvelée à 45%. Sur 7 sortants, 6 ont été réélus. Pour les nouveaux, sur 6 présentés, 5 ont été élus. Du côté des dames, 3 Trioraises siégeront, comme pour le précédent mandat.



Election du Maire et de ses adjoints

L'élection du Maire et de ses adjoints s'est déroulée le 15 mars 2008 en Mairie.

Tous les conseillers nouvellement élus étaient présents.

Gérard LABRIET a été reconduit comme Maire, avec 10 voix sur 11.

A 61 ans il entame son troisième mandat, le 1^{er} comme 1^{er} Adjoint et les deux suivants comme Maire.

Le Maire a ensuite proposé 3 noms aux postes d'adjoints.

Au poste de 1^{er} Adjoint : un conseiller sortant, André LAMBERT, élu avec 10 voix sur 11.

Au poste de 2^{ème} Adjoint, Jacques DELEIGNE, élu avec 10 voix sur 11 (déjà à ce poste dans le mandat précédent).

Au poste de 3^{ème} Adjoint, Annie CHABERT-BONTOUX élue avec 11 voix sur 11.

Fonctions au sein du nouveau conseil municipal

En page 6 vous pourrez voir la nouvelle organisation sur la gestion de la commune.

Par rapport au précédent mandat, il a été retenu de regrouper des sujets homogènes sous la responsabilité du Maire et de ses adjoints. L'équipe des conseillers se trouve répartie de façon transverse dans diverses commissions. Cette évolution devrait favoriser la communication entre les grands pôles pour

une meilleure gestion du risque et son impact sur les finances.

A noter, sous l'autorité du Maire, la coordination de la commission des Ecoles de Triors assurée par Agnès Bonnet. Agnès a également accepté de devenir Vice-présidente du SIVOS chargée du personnel pour l'école intercommunale.

Les délégués à la CCPR sont Gérard Labriet et Guy Leydier. André Lambert est suppléant.

Ecole maternelle intercommunale
Agnès Bonnet vice-présidente du SIVOS

Du côté de la CCPR (communauté de communes du pays de Romans)

Le 17 avril a eu lieu à Montmiral l'élection de l'exécutif de la CCPR.

Philippe Drésin (1^{er} adjoint à Romans) en est devenu le nouveau Président.

1^{er} Vice-président : François Gravier, 1^{er} Adjoint à Mours (aménagement du territoire, SCOT, habitat).

2^{ème} Vice président : Jean-David Abel, adjoint à Romans (environnement, déchets, eau, SPANC).

3^{ème} Vice président : Bernard Barthelon, Maire de St Michel sur Savasse (finances).

4^{ème} Vice président : Jean Pierre Bérardin, adjoint à Romans (travaux, éclairage public).

5^{ème} Vice président : Bernard Duc, Maire de St Bonnet de Valclérieux (personnel).

6^{ème} Vice président : Isabelle Roux, 1^{er} adjointe de St Paul les Romans (développement social, ados enfance).

7^{ème} Vice président : Daniel Bignon, Maire de Montmiral (économie, Emploi).

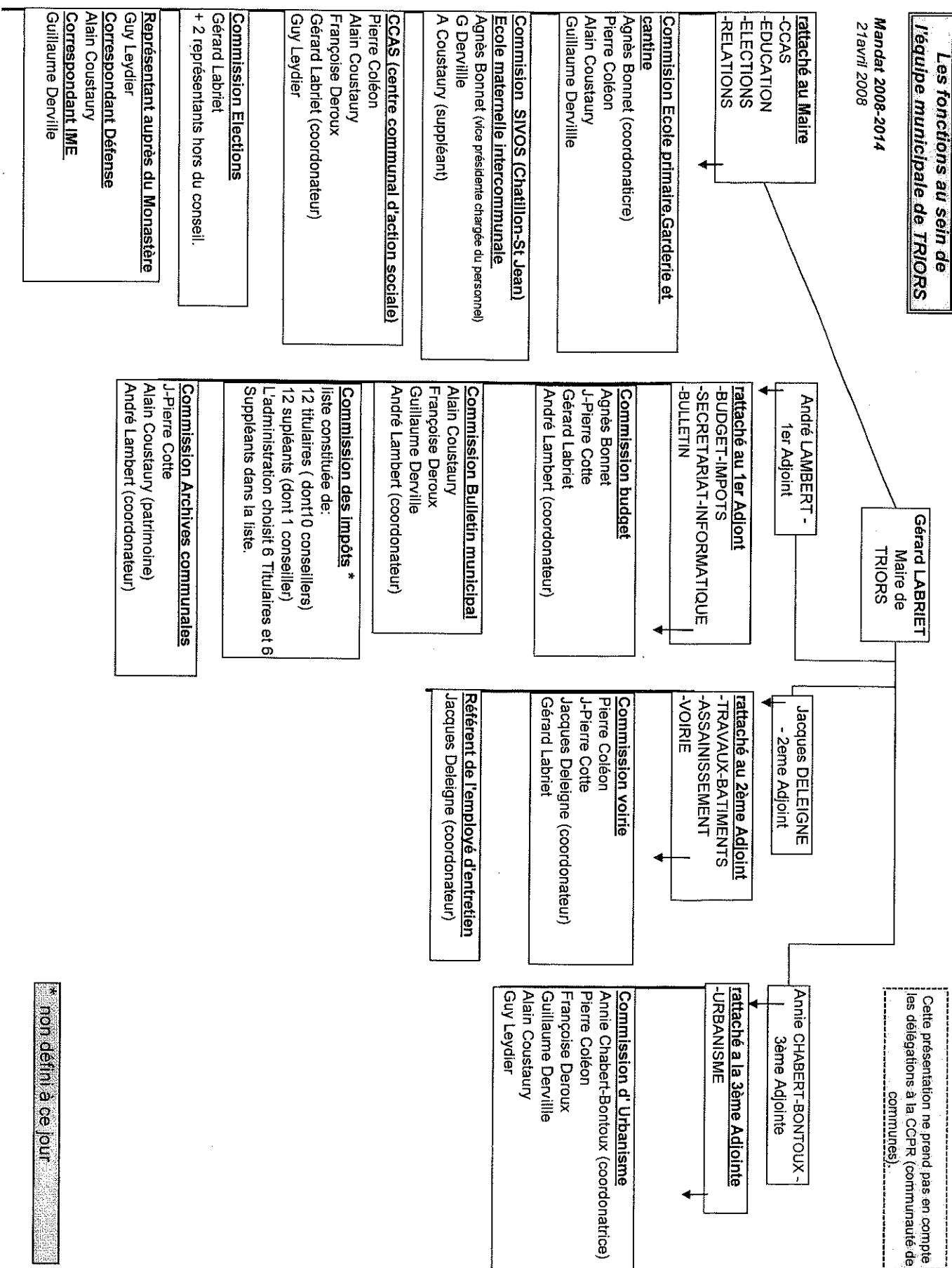
8^{ème} Vice président : Pierre Brillaud, adjoint à Romans (commerce, artisanat, tourisme).

9^{ème} Vice président : J. M. Lablanqui, adjoint à Clérieux (lecture, musique).

La désignation des élus Triorais dans les différentes commissions consultatives de la CCPR seront publiées dans le prochain bulletin.

Les fonctions au sein de l'équipe municipale de TRIORS

Mandat 2008-2014
21 avril 2008



* non défini à ce jour

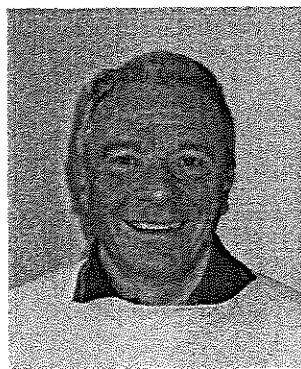
Au cœur du conseil municipal



Gérard LABRIET
Maire
Le Chatelard



André LAMBERT
1^{er} adjoint
La Berlodiaire



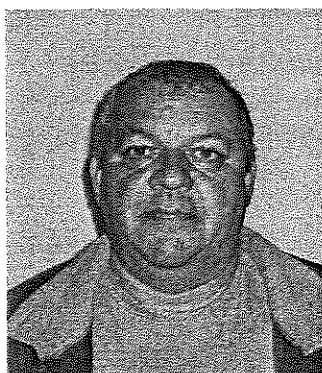
Jacques DELEIGNE
2^{ème} adjoint
La Vigneraie



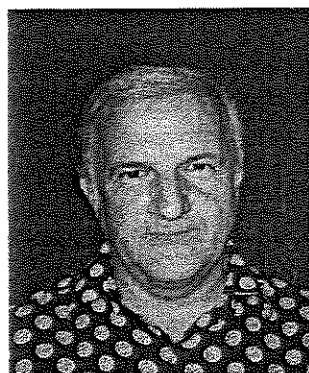
Annie CHABERT-BONTOUX
3^{ème} adjointe
La Berlodiaire



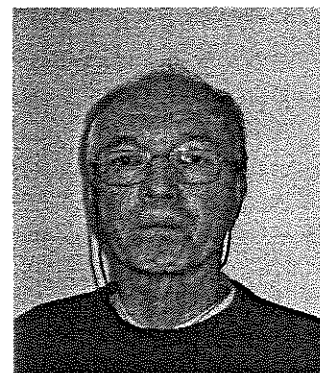
Agnès BONNET
Chateaufieux



Pierre COLEON
quartier Chaumant



Jean Pierre COTTE
quartier Chaumant



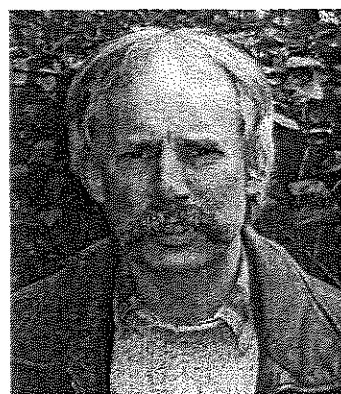
Alain COUSTAURY
La Berlodiaire



Françoise DEROUX
Les Marais



Guillaume DERVILLE
Les Hauts du levant



Guy LEYDIER
La Garenne

Comptes rendus des conseils municipaux...

SEANCE DU 28 JANVIER 2008

Délibérations :

1. La commune signe une convention pour le déneigement des voiries communales avec Mr Olivier Argoud, propriétaire du matériel.
2. Le Conseil apporte son soutien pour le maintien du Conseil des Prud'hommes à Romans.

Les 2 délibérations sont votées à l'unanimité.

Travaux des commissions communales :

- Les travaux d'entretien de la station d'épuration sont en cours.
- Le piquetage définitif du terrain multi usages a été établi par le BEAUR.
- Le columbarium a été réalisé. Son coût s'élève à 4600€ HT. Sa capacité est de 10 places.
- Archives communales : M. JOURNÉ, des archives départementales, est venu préciser la méthode de d'archivage et de conservation.
- Sentiers de randonnées : tous les poteaux indicateurs seront posés d'ici à l'été 2008. Ils sont financés par le Conseil Général.
- Urbanisme :
Trois dossiers ont été refusés par l'Équipement. Ils doivent être réétudiés.
Demandes de permis de construire : Bonnet Raymond, quartier Lombret et Avaron Éric, quartier Planchatel : avis favorables de la commission d'urbanisme.
- POS :
Modification de la parcelle 699, section B. Une enquête publique se déroulera du 28 janvier 2008 au 1^{er} mars 2008 inclus. Le commissaire enquêteur sera présent en Mairie le 16 février et le 1^{er} mars aux horaires d'ouverture.
- Impôts :
une réunion de la commission des impôts avec le service du cadastre a eu lieu. Les propriétés classées entre 6 et 8 font l'objet d'un réexamen.
- Ecole :
l'Inspection d'Académie nous informe des nouvelles dispositions qui peuvent être mises en place pour l'accueil des enfants à l'école, en cas de grève des enseignants. Ces dispositions proposées par le Ministère de l'Education feront l'objet d'un débat lors du prochain Conseil Municipal.
- Prévention des incendies et réglementation de l'emploi du feu :
 1. Période rouge : juillet-août, risques importants, feu interdit.
 2. Période orange : février et mars, feu possible avec autorisation de la Mairie et information aux pompiers.
 3. Période verte : septembre à janvier et avril à juin.
 4. Même en période autorisée, la prudence est toujours recommandée, surtout par vent violent.

SEANCE DU 5 MARS 2008

Absent excusé : Stéphane RILLET

Délibérations :

- 1) Convention sur la médecine préventive avec le Centre de gestion. Il est proposé de renouveler une convention, à la même fréquence. Vote à l'unanimité.
- 2) SDED : Le SIE (syndicat d'électricité), composé de 8 communes, siégeant à Crépol, est en cours de dissolution. L'entrée dans le SDED de ces 8 communes est acceptée à l'unanimité.
- 3) Réglementation et tarifs du columbarium de Triors
Durée pour la concession : 30 ans.
Tarif proposé pour une concession pouvant contenir deux urnes : 500 euros
Vote, par 8 voix contre deux, proposant un tarif à 300 euros. Acceptation du tarif à 500 euros.

Vote des comptes administratifs :

- Compte de gestion :

Fonctionnement : résultat positif :	20.045 euros
Investissement : résultat négatif :	- 5.800 euros

- Assainissement :

Fonctionnement : résultat positif :	1.099 euros
Investissement : résultat négatif :	- 1.331,14 euros.

Comptes rendus des conseils municipaux... suite

- CCAS :

Fonctionnement : résultat négatif : - 969,93 euros.

Investissement : rien.

Excédent global de clôture (Fond de roulement)

- Communal (fonctionnement + investissement) en caisse = 92.706 euros.
- Assainissement: (Fonctionnement+investissement) en caisse = 24.821 euros.
- CCAS : Fonctionnement en caisse = 463 euros.

Les comptes sont portés au vote : 9 pour, une abstention.

Point sur les travaux des commissions

A) communales

- Plantation de 7 arbres sur la place de la salle des fêtes.
- Pose de l'inscription « Bienvenue à Triors ».
- Travaux de voirie, près de chez *Bonnet Matériaux* : partage des frais (buses pour Triors, gravier pour Châtillon Saint-Jean).
- Nettoyage de la station d'épuration (enlèvement du *bidime*)
- Voirie communale : mise à jour, par Fabrice Rousset, d'un schéma avec légende pour pointer les travaux exécutés pendant le mandat.
- Commission urbanisme : 5 dossiers traités : Trois déclarations préalables et deux permis.
 1^{er} dossier : Gérard Labriet : changement de tuiles sur habitation.
 2^{ème} dossier : Mr et Mme Bonzi : demande pour une piscine.
 3^{ème} dossier. Mme Monteillet : installation de panneaux solaires.
 4^{ème} dossier. Mr Boucherin : agrandissement d'un hangar (permis)
 5^{ème} dossier. Mr Jean Claude Berruyer : demande pour un garage détaché de la maison (permis). Visite prévue sur place pour valider l'accès pour la sécurité.

B) CCPR (communauté de communes):

Point sur les sentiers de randonnées : André Lambert fait le point sur l'implantation des poteaux directionnels, prévue pour l'été 2008. Le dossier est géré par les services du Conseil Général.

La nouvelle politique du Conseil Général est d'avoir un seul réseau et un seul balisage pour les différents promeneurs (randonneurs, vététistes ou autres). Cela explique la suppression des balisages spécifiques.

Questions diverses

Le point est fait sur la garderie par Madeleine Rogé.

Il faut être titulaire d'un BAFA pour assurer une aide à la garderie. La réglementation nous oblige à former Mme Farci. Elle a été inscrite à une formation BAFA. Sans diplôme, la garderie peut fonctionner, mais subvention CAF.

SEANCE DU 15 MARS 2008 « ELECTION DU MAIRE ET SES ADJOINTS »

La séance est introduite par M. Coustaury qui souhaite la bienvenue aux nouveaux élus ... et aux anciens.

Lire article en page deux.

SEANCE DU 7 AVRIL 2008

Désignation des conseillers dans les différentes commissions communales et autres structures (syndicats, autres instances).

Voir l'organisation et délégations communales en page 3.

Pour nos représentants à la CCPR (communauté de communes du pays de Romans), le conseil municipal attend de voir si le nouveau président change ou reconduit les commissions du dernier mandat. A suivre, plus d'infos dans le prochain bulletin.

Délibération :

Concession d'attribution de licence d'utilisation des fichiers IGN BD-ORTHO proposée par le Conseil Général pour obtenir des photos aériennes gratuitement. Délibération acceptée.

Infos :

- sur l'animation ados, à surveiller le renouvellement du contrat avec la CAF (subventions en cause)
- préparation de l'élection du futur président de la Communauté de Communes du Pays de Romans.
- Présentation du projet du budget.

Pêle-Mêle

ASSEMBLEE GENERALE COMITE DES FETES LE 18 AVRIL 2008

Président : Marie-Claire DELEIGNE
Vice-Président : Alain ROGE
Secrétaire : Madeleine ROGE
Secrétaire adjointe : Nadine BOUYEYRON
Trésorière : Isabelle COINDRE
Trésorière-adjointe : Elisabeth LABRIET
Membres du comité des Fêtes : environ 20.

Projet pour le DIMANCHE 13/07/2008, d'un repas de village (comme en 2007 à la même époque) avec la participation éventuelle du groupe folklorique EMPI et RIAUME.

ETAT CIVIL

Naissance

Emma Burais, *quartier Lombret*

Mariage

Emmanuel Pouget & Chantal Bonfils

Décès

Xavier Blachon, *les Beugnets*

Blanche Rodillon, *les Mallens*

Cérémonie du 8 mai 45

La commémoration de la fin de la
seconde guerre mondiale se
déroulera au monument aux morts de
Triors, à 11 h 30, jeudi 8 mai.

Info cadastre

Votre parcelle est depuis peu sur
internet, sur le site

cadastre.gouv.fr

un service en ligne de l'administration fiscale

La vente de fleurs au profit de l'ADMR

du 5 avril a rapporté 480.50 €.

Nous remercions les personnes bénévoles ainsi que
tous les généreux donateurs qui leur ont réservé un
bon accueil.

LES MULTIPATTES

Le Club de randonnée pédestre vous propose des randonnées tous les dimanches

A l'année, sur la journée. Rendez-vous sur la place de Triors (salle des fêtes), lieu de notre siège, pour un trajet en voiture jusqu'au point de départ de la marche, soit dans le Vercors, le Diois, l'Ardèche.

Pour le reste du mois de mai, le club vous propose :

8 mai, randonnée dans le Royans

11 mai, la montagne de Praloubeaux, dénivelée 550 m, temps de marche 4 h 30, à la découverte de la pivoine

18 mai, les Dentelles de Montmirail (Vaucluse), départ 7 h, dénivelée 400 m, temps de marche 6 h

25 mai, Jonchère (Diois), la balade des pivoines, dénivelée 620 m, temps de marche 4 h 30

31 mai, La Grésière (Diois), dénivelée 800 m, temps de marche 5 h 30, A la recherche du Sabot de Vénus

Vous pouvez participer, comme invité, à deux sorties maximum pour connaître le club. Vous devrez ensuite contracter une licence.

Pour participer à une sortie, vous devez vous inscrire au moins trois jours avant.

L'encadrement sur le terrain est assuré toute l'année par une vingtaine d'animateurs bénévoles ayant tous suivi une formation.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Marie-France TRIBOULET, tél. 04.75.02.48.45 (secrétariat) et Janine LOCATELLI, tél. 04.75.45.33.36 (licences)

8^{ème} édition de la **Fête des voisins le 27 mai** prochain

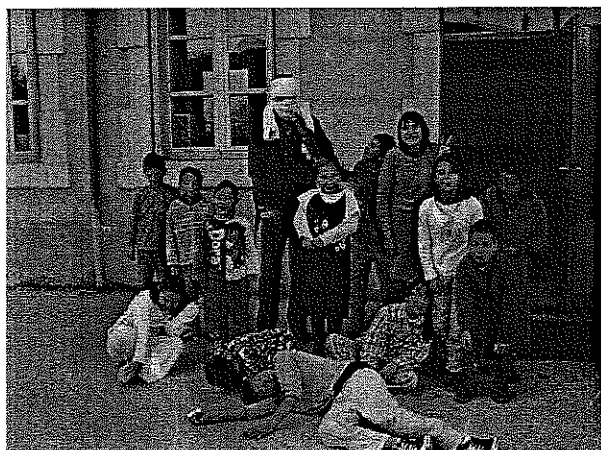
Fort du succès de la première fête des voisins à Triors en 2007 (malgré le froid !!!),
saisissez cette occasion pour faire davantage connaissance avec tous les habitants de
votre quartier !

Scolaire


**« VENT de PANIQUE »
à l'ECOLE de TRIORS**

En ce premier jour du mois d'avril, c'est une véritable épidémie de varicelle qui s'est propagée de manière fulgurante dans l'école !

De nombreux élèves sont arrivés en pyjamas, en pantoufles, recouverts de boutons, et ont attendu que les portes de l'école ne s'ouvrent. Coup de théâtre !!! Le directeur, Mr Risson, mis en quarantaine, a été remplacé par un collègue, Mr Dushmoll qui, comble de malchance, a été gravement blessé alors qu'il dormait dans la salle des fêtes pour accueillir les enfants le lendemain. C'est en béquille, pyjama et pantoufles, recouverts de pansements et de bandages, qu'il a eu le courage d'honorer son remplacement.



Toutes nos
félicitations à cette
école exemplaire !!!


Inscriptions à l'école maternelle intercommunale E.J LAPASSAT pour la rentrée 2008

Sont concernés par ces inscriptions : les enfants résidant à Châtillon-Saint-Jean, Parnans ou Triors, **nés en 2004, 2005 ou 2006 et n'ayant encore jamais fréquenté l'école maternelle E.J Lapassat.**

(les enfants nés en 2004 ou 2005 et déjà scolarisés dans l'école n'ont pas besoin de se réinscrire)

Modalités d'inscription :

- 1 Il faut vous rendre, avec le livret de famille, à la mairie de votre commune qui vous délivrera un certificat d'inscription.
- 2 Il faut venir inscrire votre enfant à l'école muni de son carnet de santé (vérification du DT Polio) et du certificat d'inscription.

Il reste deux permanences d'inscription (salle de motricité de l'école)

Jeudi 15 mai 2008, de 16h45 à 18h00

Vendredi 23 mai 2008, de 16h45 à 18h00

Merci de noter précieusement ces dates et de **faire circuler l'information autour de vous.**

Blandine Charavin, Directrice de l'école maternelle